

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

1
AVRIL 2011

DIACHRONIQUES

PÉRIODISATION(S)

Reboul-Touré – 979-10-231-2137-7



PÉRIODISATION(S)

OLIVIER SOUTET

Introduction

ROBERT DE DARDEL

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

MICHEL BANNIARD

Du latin tardif au protofrançais : vers un nouveau paradigme

BERNARD COMBETTES

Le système syntaxique du français préclassique : homogénéité ou instabilité ?

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN

Du « français préclassique » au « français classique » : continuité ou rupture ?

JOËLLE GARDES-TAMINE

« À quelle heure, s'il vous plaît ? »

SANDRINE REBOUL-TOURÉ

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ? faits de langue ?

PÉRIODISATION(S)

Périodisation(s)



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 1
ISBN papier : 978-2-84050-735-2

PDF complet – 979-10-231-2130-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Avant-propos – 979-10-231-2131-5
De Dardel – 979-10-231-2132-2
Banniard – 979-10-231-2133-9
Combettes – 979-10-231-2134-6
Badiou-Monferran – 979-10-231-2135-3
Gardes Tamine – 979-10-231-2136-0
Reboul-Touré – 979-10-231-2137-7

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? autour de la télématique et de l'internet

Sandrine Reboul-Touré
Université de la Sorbonne Nouvelle
Cediscor-Syled EA 2290¹

L'image du fleuve donnée à la langue par F. de Saussure nous invite à penser le changement continu de toutes les parties de la langue sans que « le principe lui-même se trouve infirmé » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 193). Cette image, souvent explorée par les linguistiques qui s'interrogent sur la place des phénomènes linguistiques nouveaux, nous plonge au cœur de l'articulation de la langue et de la parole troublée notamment par l'instabilité du lexique. En effet, ainsi que l'écrit C. Marchello-Nizia, « le lexique est la partie de la langue qui change le plus vite, infiniment plus vite que la syntaxe ou la morphologie » (1999, p. 127). Comment articuler le rythme de la créativité lexicale qui s'accroît du fait de la démultiplication des discours circulant dans le monde des médias – comme la presse ou l'internet – avec l'apparente stabilité de la langue ? Nous souhaitons examiner un aspect du changement linguistique dans le domaine lexical, qui s'étend sur une courte période, celle des années quatre-vingt à aujourd'hui, une trentaine d'années bouleversée, entre autres, par le développement de l'informatique et plus particulièrement de

1. <http://ed268.univ-paris3.fr/syled>.

l'association de l'informatique avec les télécommunications qui a créé de grandes transformations aussi bien du point de vue de la société que de l'individu. L'arrivée de la télématique à l'intérieur de nos foyers par l'intermédiaire du minitel et aujourd'hui via l'internet métamorphose nos modalités de communication ainsi que notre environnement linguistique.

Après avoir posé quelques concepts nécessaires à notre réflexion comme le changement linguistique, les faits de discours et les faits de langue, nous chercherons à mettre en valeur certains phénomènes autour de la néologie lexicale dans la sphère de l'informatique. Si le vocabulaire de la télématique est aujourd'hui en retrait pour laisser place à celui de l'internet, il a contribué au développement de l'émergence de ce que J. Tournier (1985) appelle les fracto-morphèmes, des segmentations de mots – troncations parfois arbitraires et ne reposant pas sur la segmentation en morphèmes. Ces fracto-morphèmes conservant la valeur dénominative de l'unité entière dont ils sont la troncation ont pu être à l'origine de paradigmes de compositions relativement productifs. Autre phénomène linguistique plus spécifiquement porté par le vocabulaire de l'internet, la coexistence de deux dénominations. Les nouveaux référents du domaine viennent d'outre-Atlantique et ils entrent en France² avec leur dénomination d'origine en anglais. C'est donc sous forme d'emprunts que les nouveaux mots de l'internet nous parviennent. Mais la politique linguistique française a pour tradition de concevoir des termes construits sur des éléments du français par les Commissions de terminologie et de néologie. Ces dernières élaborent donc des listes publiées au *Journal officiel* avec des dénominations qui entrent en concurrence ou au moins qui se présentent comme des variantes recommandées dans la fonction publique voire au-delà. Ainsi, d'un côté l'emprunt, de l'autre différents procédés de créativité lexicale démultiplient les dénominations – pour un même référent – susceptibles d'être lexicalisées. Nous montrerons dans quelle mesure ces

2. Nos observations se limitent à la France, mais pas à l'ensemble de la francophonie où les politiques linguistiques varient selon les pays.

événements discursifs peuvent être considérés comme des événements linguistiques entraînant ainsi un certain impact sur le système linguistique.

Le changement linguistique au cœur de la langue ?

En suivant E. Coşeriu (2007 [1958], ch. I), nous souhaitons montrer que si « le changement linguistique renferme une aporie fondamentale », ce n'est peut-être qu'en apparence.

Dans le chapitre du cours intitulé *La linguistique statique et la linguistique évolutive*, F. de Saussure met en évidence le facteur temps propre à la linguistique et situe le changement dans la parole :

[...] C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : chacun d'eux est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage. [...] Un fait d'évolution est toujours précédé d'un fait, ou plutôt d'une multitude de faits similaires dans la sphère de la parole [...] dans l'histoire de toute innovation on rencontre toujours deux moments distincts : 1° celui où elle surgit chez les individus ; 2° celui où elle est devenue un fait de langue, identique extérieurement, mais adopté par la collectivité. (1972 [1916], p. 38-139)

Nous observons que l'opposition du diachronique et du synchronique est utile lors d'une présentation didactique, mais qu'elle peut parfois devenir une « véritable difficulté » comme le fait remarquer F. de Saussure (1972 [1916], p. 196). Une note de T. de Mauro suggère que comme F. de Saussure n'a pas abordé la linguistique de la parole dans ses cours, on pourrait admettre qu'il refuse aux faits individuels le caractère de faits grammaticaux « en ce sens qu'un acte isolé est forcément étranger à la langue et à son système lequel ne dépend que de l'ensemble des habitudes collectives » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 197) et nous pouvons donc nous interroger sur la place du changement linguistique.

L'image du fleuve est subtile, car elle montre l'importance donnée au temps qui passe, au changement tout en cherchant à maintenir comme une intemporalité au système. Si cette

facette permet de maintenir une distinction entre diachronie et synchronie, nous pouvons nous interroger sur les aspects contradictoires et voir le système glisser insensiblement du côté du changement. A.-J. Pétrouff, en soulignant tout au long de son ouvrage « l'omniprésence du temps » chez Saussure (voir M. Arrivé, 2005, p. 140-141), met en évidence les contradictions entre continuité et mutabilité :

Continuité et mutabilité, tout en étant contradictoires, sont complémentaires et surtout indispensables l'une à l'autre. On reconnaît là ce mouvement d'approche qui appartient en propre à Ferdinand de Saussure : la dualité des phénomènes linguistiques. Il s'agira de comprendre que chacun des deux aspects du phénomène est indispensable à l'existence de l'autre.

La continuité c'est le fait que les sujets parlants ont toujours l'impression de pratiquer la même langue. La mutabilité c'est le constat que les systèmes successifs sont différents. Ce qui provoque un changement de système c'est donc un événement ponctuel. Il ne s'agit pas d'un bouleversement cataclysmique, mais de proche en proche, au cours des temps, les langues tendent vers une diversification infinie. (2004, p. 89-90)

D'ailleurs, pour F. de Saussure « l'immobilité absolue n'existe pas » (1972 [1916], p. 193) ; ce qui apparaît déjà dans ses notes préparatoires du Cours III de 1910 :

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement dans le temps. Mouvement qui se fait de façon diverse et plus ou moins rapide selon les cas, mais fatalement. Rien ne peut l'entraver ; peut-être que les périodes agitées par les guerres, par des troubles civils, par des crises nationales arrivent à l'accélérer comme on l'a souvent prétendu ; mais c'est indifférent pour le principe, car même dans la plus tranquille des périodes, on ne verra jamais que le fleuve de la langue soit identique, si on le prend au-dessus ou au-dessous d'un certain intervalle, et il n'importe pas qu'il y ait entre deux des cataractes. C'est sacrifier le fait général à l'accident que d'insister sur les causes qui peuvent quelques fois précipiter le mouvement ; il suffit qu'il existe

imperturbablement, naturellement, et au-dessus de toute circonstance. (dans J. Fehr, 1992, p. 79-80)³

Au-delà de la mobilité, les langues sont en circulation et donc dans un perpétuel mouvement ; ce qui invite J. Fehr à s’interroger sur le poids du concept de circulation :

La problématique de la circulation *nécessaire* des signes nous semble être un côté négligé de la sémiologie saussurienne. Nous présumons qu’elle est porteuse d’un potentiel théorique non encore épuisé. [...] à partir de la circulation nécessaire des signes linguistiques, toute la théorie saussurienne de la valeur serait à reprendre. Comment, en effet, faut-il se représenter les rapports entre termes co-systématiques, si ces termes sont dans un mouvement incessant ? Si la linguistique saussurienne veut tenir compte de ce mouvement en tant que « principe absolu », elle aura à concevoir la « langue » comme un système de valeurs qui fonctionne non pas malgré, mais en raison d’une instabilité relative qui lui est propre. (1992, p. 82)

Le changement linguistique, associé à la mobilité et à l’instabilité, vient perturber les dichotomies langue/parole et diachronie/synchronie. À ceci s’ajoute une autre articulation déstabilisante, le changement linguistique lié au caractère social, et c’est le détour par les écrits d’A. Meillet qui permet de revisiter, voire de déplacer certains propos du *Cours de linguistique générale*. Il paraît ici intéressant de mettre en parallèle les écrits de F. de Saussure et ceux d’A. Meillet comme le proposent C. Puech et A. Radzyski :

Si chez Meillet la sociabilité de la langue renvoie à la diversité historique des *causes externes* et conduit à l’idéal d’une science « générale » du langage de type anthropologique et encyclopédique, chez Saussure, le caractère *interne* de la sociabilité linguistique en focalisant le point de vue sur le principe de *l’arbitraire* conduit à une généralité sans généralisation et à l’inclusion paradoxale, complexe et prospective de la linguistique dans la sémiologie. (1988, p. 75)

Pour F. de Saussure, « il faut *une masse parlante* pour qu’il y ait une langue. À aucun moment [...] celle-ci n’existe

3. D’après l’édition critique de R. Engler (1967 [1916], p. 318-319), N 23.1, n° 2205 sq.

en dehors du fait social [...]. Sa nature sociale est un de ses caractères internes » (1972 [1916], p. 112). Quant à A. Meillet, dès la leçon d'ouverture du cours de Grammaire comparée au collège de France en 1906, il parle des « causes sociales des faits linguistiques » (1958 [1921], p. 3), ce qui constitue un point central de sa réflexion. En effet, « si le souci du *fait* “constatable”, “attesté”, “observable” est bien l'un des soucis majeurs d'A. Meillet, tout se passe comme si son entreprise devait sans cesse maintenir un équilibre instable entre la systématisation/généralisation d'une part, et le foisonnement diversifié des “faits” de l'autre » (C. Puech et A. Radzynski, 1988, p. 82). Selon P. Swiggers, A. Meillet n'a pas formulé une position théorique du changement linguistique, mais des réflexions à propos du développement linguistique :

La position théorique de Meillet à ce propos est ambiguë en ce sens qu'il oscille entre une conception du changement en tant que correspondance entre deux états temporels d'une langue et une conception du changement en tant qu'évolution en cours. Cette ambiguïté (ou tension) sera résolue dans le sens d'une visée historique sur la variation des langues, déterminée par des tendances qui jouent dans un contexte social. De cette façon, les réflexions de Meillet à propos du changement linguistique [...] se détachent graduellement de la théorie néogrammairienne, par l'importance accrue donnée aux facteurs d'hétérogénéité [...] dans les communautés linguistiques. (1988, p. 155)

L'articulation de la diversité et du système constitue donc un problème et il en est de même pour F. de Saussure : comment garder l'idée de système lorsque F. de Saussure propose que la nature sociale soit un élément interne ? C'est l'interrogation que relaie J. Fehr :

Si la « nature sociale » est un « élément interne et non externe » d'un « système de signes », cela revient à dire que ce « système » sera difficilement représentable comme un *tout* formel. Ou plutôt : si la linguistique veut et doit tenir compte de la nature intrinsèquement sociale de la langue, il s'agira pour elle de concevoir un système qui n'exclut pas le mouvement incessant provenant de la circulation des signes linguistiques,

mais qui implique cette circulation comme une condition nécessaire du système même. (1992, p. 83)

Les interrogations circulant autour du changement linguistique nous conduisent vers la notion de *fait linguistique* qui pourrait servir de terme générique pour le fait de discours et le fait de langue.

Fait de langue, fait de discours : vers un *continuum* ?

Le Cours de linguistique générale s'ouvre sur les « faits de langue » : « La science qui s'est constituée autour des faits de langue a passé par trois phases successives avant de reconnaître quel est son véritable et unique objet » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 13), la « grammaire », la philologie, la philologie comparative ou « grammaire comparée ». Le pôle du fait de langue est articulé au pôle du fait de discours et le passage de l'un à l'autre est souvent pensé dans une dimension liée au changement historique. En effet, selon E. Coşeriu :

Il faut observer, en premier lieu, que Saussure remarque de façon claire *l'historicité du fait de la langue*. Ainsi [...], il indique qu'« un état de langue donné est toujours le produit de facteurs historiques » et que « ce qui fixe la prononciation d'un mot [...] c'est son histoire » ; et il est même disposé à reconnaître une certaine complémentarité entre la linguistique synchronique et la diachronique, puisqu'il admet que « la méthode historique sera celle qui fera mieux comprendre les états de langue ». Bien plus : au moins sur un aspect – qu'a malheureusement souvent ignoré ou tenté de « dépasser » la linguistique saussurienne –, Saussure en est venu à remarquer également *l'historicité essentielle* de la langue en tant qu'objet culturel. Il s'agit d'une réaction par rapport aux « lois linguistiques ». Saussure désigne comme une tâche de la linguistique de « chercher » les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire... (2007 [1958], chap. VII)

De ce fait, les interrogations soulevées autour du changement linguistique sont aussi présentes autour des faits linguistiques perçus comme parfois liés au discours, parfois liés à la langue. Nous parlons de *pôle*, mais peut-être serait-il plus juste de parler

de *perspective* comme le propose E. Coşeriu pour la synchronie et la diachronie :

Saussure, préoccupé d'établir fermement la synchronie et de distinguer le point de vue synchronique du point de vue diachronique, ne remarque pas que la différence entre les deux est seulement une différence de perspective et n'essaye pas de les réconcilier. Au contraire, il transforme la différence de perspective en une insoutenable antinomie réelle, sans remarquer que le « fait diachronique » est en réalité la production d'un « fait synchronique » et que le « changement » et la « réorganisation du système » ne sont pas deux phénomènes distincts, mais un unique phénomène. (2007 [1958], chap. VII)

La circulation d'un fait de discours à un fait de langue ne va donc pas de soi. Parallèlement, si nous reprenons, sans entrer dans la théorie guillaumienne, l'articulation du fait de langue et du fait de discours posée par G. Guillaume, nous percevons un autre mouvement :

[...] si, pour le sujet parlant, et aussi pour le sujet écoutant, le fait de langue a le bénéfice de l'antécédence par rapport au fait de discours – et cette antécédence est le grand fait de synchronie, non signalé du reste, il faut le regretter, dans le *Cours de linguistique générale* – il a été expliqué que si, pour le sujet parlant et le sujet écoutant, le départ est le fait de langue et l'arrivée le fait de discours, il n'en va pas de même, mais inversement, lorsqu'il s'agit de la formation historique de la langue. Là – et c'est de nouveau le grand fait, qui est de diachronie, non signalé dans le *Cours de linguistique générale* – le bénéfice de l'antécédence appartient au fait de discours. Historiquement en effet, pour la totalité aux origines et pour une part décroissante ensuite, quoique toujours existante, c'est à partir de l'expression essayée, tentée, expérimentée que s'est formée la langue. (1971, p. 103)

Et comme le soulignent A. Boone et A. Joly dans leur *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* :

La distinction entre *fait de langue* et *fait de discours* est pour Guillaume l'occasion d'attirer l'attention [...] sur la méthodologie de la recherche en linguistique. Il y a deux sortes de faits linguistiques, ceux qui tombent sous le coup de l'observation directe, relevant ainsi de la simple constatation et ceux qui

n'y tombent pas dans la mesure où ils appartiennent au plan profond de l'esprit. Les premiers sont les faits de discours, les seconds les faits de langue. (2004, p. 188)

Peut-être serait-il possible de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation des faits de langue aux faits de discours et inversement, selon les perspectives sous-jacentes. De plus, lorsqu'intervient la dimension temporelle, il pourrait y avoir une interprétation en termes de *degrés*. Ainsi, un fait de discours pourrait tendre vers le fait de langue et selon le recul de l'analyste être moins fait de discours que fait de langue.

C'est à la lumière des différents concepts que nous venons d'exposer que nous proposons de nous interroger sur des phénomènes lexicaux du français contemporain qui se manifestent plus particulièrement autour du champ de l'informatique et des télécommunications.

L'émergence de nouveaux éléments

L'étude que nous avons menée sur le vocabulaire et sur le discours de la télématique (S. Reboul, 1994) a fait apparaître, entre autres, l'émergence d'un procédé de création lexicale, la formation sous forme de mot-valise qui jusqu'alors était réservé à des créations dans la sphère littéraire et qui ne donnait pas lieu à des dénominations de référents du quotidien (S. Reboul, 1996b). Le mot-valise qui était perçu comme à la limite de la linguistique – dans la linguistique fantastique – ou encore comme *monstre de la langue* (A. Grésillon, 1985) va s'installer peu à peu parmi l'ensemble des procédés de formation de mots nouveaux bien que déplaçant les frontières de la composition en y articulant la troncation. Nous prendrons comme exemple l'apparition de l'élément *-tique*.

En 1962, P. Dreyfus crée le mot *informatique*, mot accepté dès 1966 par l'Académie française. Nous trouvons deux analyses, celle du *TLFi*, un dérivé d'*information* avec un suffixe *-ique* et celle répondant à la formation d'un mot-valise « canonique » pour laquelle nous optons ; il y a troncation de la fin du premier mot (infor(ma)t~~i~~on), troncation du début du

second mot (auto(ma)tique), une séquence de sons communs, les deux formants entrant ensuite en composition :

Soit [...] un mot-valise X, issu de l'imbrication des lexèmes A et B [...] Quelle que soit la physionomie du produit X par rapport à ses constituants de base, il s'instaure toujours une relation d'homophonie entre X d'une part et les constituants d'autre part. Homophonie qui, en tant que propriété fondamentale du mot-valise, prouve en même temps que celui-ci résulte non pas tant d'une fusion des signifiés, mais bel et bien d'un travail du signifiant, entendu dans sa matérialité phonique⁴.
(A. Grésillon, 1983, p. 85)

De plus, du point de vue de la sémantique, l'*informatique* est bien la co-prédication d'*information* et *automatique* ; en effet, « le signifié du mot-valise s'obtient par une opération qui établit un rapport de co-prédication entre les signifiés des constituants A et B, d'où le schéma général : X est à la fois A et B » (A. Grésillon, 1983, p. 89).

Dans les années quatre-vingt, apparaît un paradigme (qui semble ouvert) assez riche de nouveaux mots en *-tique*, en rapport avec le domaine informatique à commencer par *télématique*. C'est dans la présentation de leur rapport sur l'informatisation de la société que S. Nora et A. Minc créent le néologisme *télématique* :

Cette imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications – que nous appellerons la « télématique » – ouvre un horizon radicalement neuf [...] la « télématique » à la différence de l'électricité ne véhiculera pas un courant inerte, mais de l'information c'est-à-dire du pouvoir.

[Et en note.] Ce néologisme est voisin de celui employé aux États-Unis : « compunication ». Le fait que le terme américain mette l'accent sur l'informatique – *computer* – et le nôtre sur les télécommunications n'est pas un hasard. Il explique un rapport de force qui, en France, privilégie ses dernières. (1978, p. 11)

4. Ce travail sur la matérialité phonique est présent pour les mots-valises canoniques mais il existe des mots-valises qui répondent à d'autres critères : troncation du premier mot et non du second ou bien troncation du début du second mot mais pas du premier et de ce fait, il n'y a pas nécessairement de jeu sur le signifiant.

Les auteurs mettent bien en valeur l'acte de dénomination et donnent des arguments en faveur de la formation d'un mot-valise. Nous relevons aussi *bancatique*, *billétique*, *biotique* (au sens de l'informatique appliqué à la biologie), *bureautique*, *documentique*, *domotique*, *éditique*, *monétique*, *privatique*, *productique*, *télématique*, *terminotique*, *traductique*, *urbatique* (S. Reboul, 1996a, p. 67-68). C'est en mettant en valeur la dimension sémantique et notamment la valeur dénominateive (M.-F. Mortureux, 2008 [1997]) des éléments qu'il est possible de proposer des créations sous forme de mots-valises. En effet, lorsque *biotique* est un adjectif relatif au monde du vivant, il est bien un dérivé (*biot* + *ique*). Lorsque *biotique* est un nom, au sens d'« ensemble des techniques de l'informatique, de l'électronique et de l'automatique appliquées à la biologie, ainsi que des applications de la biologie à la réalisation d'outils informatiques » (CESTA, 1987), il recouvre à la fois la *biologie* et l'*informatique*, construit avec le *-tique d'informatique* qui garde la valeur dénominateive du mot *informatique*. Le mot *biotique* n'est pas lexicalisé dans un dictionnaire usuel comme le *NPRé* (2007), mais la circulation du mot reste active (voir notamment la bibliographie sur la biotique de J. de Rosnay). Pour certains néologismes, nous avons parlé « d'identités fallacieuses » :

La forme la plus drastique de l'identité fallacieuse est celle où, formellement, il est impossible de savoir – c'est-à-dire indécidable – si l'on a affaire à un mot-valise ou à l'un des types réguliers de la formation des mots. (A. Grésillon, 1983, p. 91)

En effet, les termes *billétique*, *documentique*, *éditique*, *productique*, *traductique* pourraient être analysés comme des dérivés. Cependant, ici encore, l'analyse sémantique permet de retenir le mot-valise : la *documentique* n'est pas l'application de l'informatique au document, mais la documentation associée à l'informatique, la monétique, « ensemble des techniques électroniques, informatiques et télématiques permettant d'effectuer des transactions monétaires, des transferts de fonds (carte bancaire, virement électronique, distributeurs automatiques, banque à domicile...) » a pour étymologie dans le *NPR* (2007) : de *moné(taire)* et (*informa*)*tique*.

L'élément *-tique*, par sa forme et sa valeur sémantique semble le symbole d'une époque et on en arrive à parler des *tiques*, sans marque typographique : « *tiques* n. pl. : nom global donné plaisamment à la série des sciences et techniques nouvelles se terminant par ce suffixe »⁵ ou encore « on est envahi par les tiques. Pas les petites bêtes suceuses de sang [...], une nouvelle forme de parasites qu'on distingue à l'enflure du vocabulaire » ou « le monde des tiques ». Et comme le souligne A. H. Ibrahim :

Le corpus de néologismes en *-tique* est quantitativement modeste [...], mais, il jouit d'une propriété peu courante : sa pénétration du milieu professionnel où il apparaît et se double d'une adoption rapide par le grand public et d'une reconnaissance relativement rapide par les « instances officielles ». (1986, p. 77)

Et le procédé de créativité est bien perçu du grand public. Il donne même lieu à des hapax comme *bobartique*, *bouffétique*, *rigolatique* (*Le Monde*, 25 juin 1985), etc.

Les mots en *-tique* n'ont plus le même « succès » en 2010, puisque la télématique française a laissé place au monde de l'internet, mais le procédé de créativité lexicale qui consiste à segmenter arbitrairement – sans respecter la délimitation du morphème – un mot qui est bien diffusé dans l'usage afin de créer un élément qui va se charger de la valeur dénomminative du mot dont il est la troncation, est aujourd'hui productif. L'élément est alors à l'origine d'un paradigme ouvert. Si *-tique* a pu être analysé comme un suffixe, nous privilégions une autre analyse du fait de sa valeur dénomminative. *-tique* s'apparente davantage à un *fracto-morphème*, dénomination apparue sous la plume de J. Tournier en traduction du terme de *splinter* défini comme « un fragment de lexie qui la représente dans le [nouveau] mot construit » (J. Tournier, 1985, p. 86). Nous trouvons déjà ce phénomène antérieurement comme le note J. Dubois :

Il existe en minéralogie [...] un élément *-on* [...] le physicien anglais, Stoney crée le mot *électron* sur le grec *elektrôn*,

5. Nous montrons plus loin qu'il ne s'agit pas d'un suffixe.

ambre. Enfin, en chimie, un gaz rare était nommé *argon* (sur le grec *argos*) en 1894. Tous ces mots sont terminés en *-on* et c'est à partir d'eux que s'est développé le suffixe *-on/-tron*. Il n'est pas extraordinaire de voir un élément morphologique sortir d'un mot caractéristique qui devient le premier d'une série [...] on peut parler de trois affixes *-on* : l'un sous la forme *-tron* (par coupe arbitraire d'*électron*) dans le vocabulaire de l'électricité... (1962, p. 66)

Le procédé étudié semble aujourd'hui plus fréquent et le mot *phare* peut être tronqué au début et à la fin. J. Humbley (2009) relève dans le vocabulaire du commerce électronique « le terme "chef de file" *e-commerce* (et tout ce qui est composé à partir de ce mini-fractomorphème *e-* : *e-business*, *e-cash*, *e-location*, *e-marketplace*, *e-merchant*, *e-payment*, *e-platform*, *e-signature*, *e-store*, *e-tailing*, *e-ticket*, *e-transaction*, *e-wallet*) [...], les néo-classicisms en *cyber-* (*cyberbookstore*, *cyberclient*, etc.). » Nous avons aussi relevé (S. Reboul-Touré, 2005) des réalisations parfois inattendues : *cyber-acteur*, *cyber-avocat*, *cyber-bricoleur*, *cyber-carte*, *cyber-commerçants*, *cyber-crime*, *cyber-emploi*, *cyber-marché*, *cyber-papy*, *cyber-prof*... Le NPR (2007) retient *cybercafé*, *cybercriminalité*, *cyberculture*, *cyberespace*, *cyberguerre*, *cybermonde*, *cybernaute*, *cyberpirate* ; il leur attribue une entrée. Et le paradigme reste ouvert : *cyberacheteur*, *cyberbudget*, *cyberemploi*, *cyberencyclopédie*, *cyberentrepreneur*, *cyberpresse*, *cyberterrorisme*... Avec *e-* (troncation d'*electronic*)⁶, les créations les plus souvent reprises sont le *e-mail* et le *e-commerce*. De nombreux sites utilisent l'élément *e-* pour leur adresse : *e-alsace*, *e-anglais*, *e-bahut* (« aide aux devoirs »), *e-campings*, *e-compil* (pour la musique), *e-corse*, *e-droit*, *e-fonctionnaires*, *e-gravures*, *e-historia*, *e-hotellerie*, *e-littérature*, *e-picardie*, *e-prénoms*, *e-santé*, *e-timbre*, *e-voyance*... Ce paradigme semble bien résumé par le *e-quelque chose* proposé comme entrée dans le *sabir cyber* (A. Le Diberder, 2001). Le NPR retient *e-commerce*, *e-pub*, mais on rencontre aussi (sur l'internet, par le moteur de

6. Comme le *e-* est la troncation d'un emprunt, il n'est pas accentué. Il peut donc être prononcé [i] et donc parfois écrit *i-* : *i-commerce*, *i-expo*, *i-mode i-télé*, *i-ville*...

recherche Google) *e-annuaire, e-campus, e-cardiologie, e-carte, e-écriture, e-enfance, e-géologie, e-magicien, e-marketing, e-militant, e-formation, e-sudoku, e-voyager, e-transaction...* Malgré sa morphologie insolite, *e-* trouve une place dans le système et il est actuellement productif.

Ce procédé est aussi davantage vulgarisé auprès du grand public, dans l'usage, et des éléments de cet ordre occupent le discours médiatique. Les créations mentionnées peuvent être éphémères, mais la possibilité de voir prospérer un élément – segmenté arbitrairement à partir d'un mot porteur d'une visibilité dans un domaine – et amorcer un paradigme de mots nouveaux peut s'apparenter à un fait de langue.

Une double lexicalisation : un changement dans le système des valeurs

A. Meillet constate que lorsque les linguistes au cours du XIX^e siècle « se proposent d'expliquer les changements qui surviennent dans les langues, [ils] recourent d'ordinaire à un très petit nombre de notions fondamentales distinctes » comme la loi phonétique « cette modification qui atteint la prononciation en tant que telle et indépendamment de toute considération de sens ou de rôle grammatical », les changements dits analogiques et l'emprunt :

La langue d'une localité donnée est toujours plus ou moins accessible à l'influence des populations avec lesquelles ses membres sont en rapport : on emprunte des mots, des tours syntaxiques, des formes grammaticales, des manières de prononcer à d'autres langues... (1958 [1921], p. 3-4)

Avec l'internet⁷, contrairement à la télématique d'origine française, la technologie et son vocabulaire viennent des États-Unis. C'est donc l'emprunt qui va prendre une place importante. Mais l'impact de la politique linguistique en France conduit, par les Commissions de terminologie et de néologie, à la publication au *Journal officiel* de néologismes dits officiels, construits sur des éléments en français. Il semble ici possible de reprendre ce

7. Nous adoptons la dénomination officielle avec déterminant et minuscule.

qu'E. Winter-Froemel appelle des « innovations induites par le contact linguistique » (2009, p. 85). Ces « doubles dénominations » circulent dans l'usage avec des emplois discursifs divers, parfois complémentaires et des degrés de lexicalisation différents. Plusieurs moments conduisent à la lexicalisation, comme le précisent S. Branca-Rosoff et S. Reboul-Touré :

une première installation dans le discours d'une communauté de locuteurs, la diffusion dans un cercle plus large, la reconnaissance qu'implique l'entrée dans les dictionnaires (même si on sait qu'il s'agit là de processus complexes [...]), éventuellement la spécialisation sémantique, l'intégration morphologique lorsque les paradigmes se régularisent, enfin la production de dérivés. (2008, p. 45)

L'entrée dans un dictionnaire conserve un rôle symbolique instituant (A. Steuckardt, 2008).

Nous pouvons avoir un aperçu – sans doute biaisé – du changement lexical par l'examen des nomenclatures des dictionnaires usuels (*Petit Larousse* et *Petit Robert*) qui depuis plusieurs années ont mis en place des bases de données pour réaliser des veilles néologiques et qui font apparaître, à chaque nouvelle édition, une liste de mots nouveaux, mais à des rythmes différents :

L'analyse du discours sur la « lexicalisation » a permis de comprendre que le passage du mouvant au figé est progressif ; il se fait par l'intermédiaire du « codage ». Le dictionnaire a le temps de s'habituer. Le mot « lexicalisé » une fois entré dans le dictionnaire, subit dans certains d'entre eux un deuxième « purgatoire », le temps qu'il reste marqué *néol.* D'ailleurs, il n'est pas question que le dictionnaire enregistre le lexique à la vitesse où celui-ci évolue. Tout au plus peut-il s'adapter à des rééditions successives. (D. Corbin, 1987, p. 38)

Pour D. Corbin, « la notion d'*évolution du lexique* n'a donc pas de pertinence linguistique en ce qui concerne les mots construits réguliers. Les mots non construits eux, ont une histoire individuelle dont il est légitime de chercher à repérer les commencements » (1987, p. 43). Ce qui est le cas des emprunts. En observant le *NPR* (2007), nous distinguons trois cas

d'apparition pour les emprunts étudiés (S. Branca-Rosoff et S. Reboul-Touré, 2008, p. 45-47) :

– l'emprunt est répertorié comme entrée lexicographique.

Sur les 55 articles qui font référence à l'internet⁸, nous relevons les emprunts suivants, *internet*, *kit*, *net*, *WAP*, *web*, *webcam* pour lesquels les lexicographes ne proposent pas d'équivalents français. Les définitions soulignent la particularité étymologique avec les mentions de « mot anglais » (ou anglais américain) ; par exemple :

webcam [wɛbkam] nom féminin

ÉTYM. 1999 ; nom déposé ; mot anglais américain, de *web* et *camera*

□ Anglic. Caméra numérique reliée à un ordinateur, permettant de filmer et de diffuser des images vidéo sur Internet. *Des webcams.*

– l'emprunt constitue une entrée lexicographique, mais une recommandation officielle clôt l'article avec le terme français.

C'est le cas pour *ADSL* (« raccordement numérique asymétrique »), *blog* (« bloc-notes »), *chat* (« causerie »), *cookie* (« témoin de connexion »), *craker* (« pirate »), *e-mail* (« mail »), *hacker* (« fouineur »), *FAQ* (« Frequently Asked Questions », francisé en « foire aux questions »), *hot-line* (« aide en ligne »), *MMS* (« service de messages multimédias »), *proxy* (« serveur mandataire »), *spam* (« arrosage »), *URL* (« adresse universelle ») ; par exemple :

spam [spam] nom masculin

ÉTYM. 1997 ; mot anglais américain, du n. d'une marque de jambon en boîte, répété dans un sketch

8. Cinquante-trois occurrences pour *Internet* (avec majuscule et sans déterminant) et deux occurrences de *l'internet* (sans majuscule et avec article). La variation est présente dans la définition même d'internet :

Internet [...] nom masculin.

ÉTYM. répandu v. 1995 ; mot anglais américain, de *internetworking*, de *inter* et *network* « réseau »

□ Réseau mondial de réseaux télématiques utilisant le même protocole de communication (cf. Le réseau des réseaux, la Toile).

3 net; web; cyber-, e-. *Accès à Internet, à l'internet. Naviguer sur Internet.*

□ Café Internet. Cybercafé.

□ Anglic. Envoi d'un même message électronique, souvent de nature publicitaire, à un grand nombre d'internautes sans leur consentement ; ce type de messages. région. pourriel. *Lutter contre le spam. Filtrer les spams.* Recommandation officielle *arrosage.*

– l'emprunt ne figure pas dans les entrées, mais il apparaît à l'intérieur de l'article qui traite d'un néologisme officiel.

Il en est ainsi de *moderator* à l'entrée *modérateur* ou *hoax* à l'entrée *canular* :

canular[kanylaʁ] nom masculin

ÉTYM. 1913 ; latinisation plaisante de *canuler*[...]

1 Mystification. *Monter, faire un canular.*

□ Par ext. Blague, farce ; fausse nouvelle.

2 (recommandation officielle pour remplacer l'anglais *hoax*)
Fausse information propagée par messagerie électronique.

Il n'est pas toujours possible d'assimiler la lexicalisation et l'entrée dans le dictionnaire, mais on peut relever différents degrés d'intégration notamment pour les emprunts qui participent à la composition de nouvelles formes lexicales et qui montrent ainsi une insertion manifeste dans le système français, comme *web qui* permet la création de composés, *site web, page web*, mais aussi *agence web, guide web, recherche web*, ou encore *web math, web sciences, web train...*⁹

L'introduction de nouveaux mots dans le lexique, observable par la lexicalisation¹⁰, a des conséquences sur le système, notamment un déplacement des valeurs entre nouveaux mots et mots existants. Nous voyons donc ici une forme d'impact sur le système comme le suggère A.-J. Petroff :

9. Il est à noter que *webcam* et *webmestre* forment des mots graphiques et qu'ils ont une entrée dans le dictionnaire (NPR, 2007).

10. Si l'entrée dans un dictionnaire peut être considérée comme un indice d'intégration, un autre facteur récent peut être pris en considération, le nombre d'occurrences relevées sur l'internet pour mesurer le degré de diffusion dans l'usage ; c'est d'ailleurs ce qu'A. Rey faisait remarquer lors de la journée des dictionnaires en 2008 à l'université de Cergy-Pontoise : la consultation des moteurs de recherche contribue à évaluer le degré d'imprégnation d'un mot nouveau dans l'usage et de s'appuyer sur de tels relevés pour faire entrer un mot nouveau dans la nomenclature du dictionnaire.

Tout changement dans une zone d'activité (événement politique, découverte scientifique, etc.) se répercute dans l'ensemble des discours dont la fonction est de diffuser les significations nouvelles. Ces changements du milieu extérieur sont en même temps le résultat du travail des discours. Toute création de significations nouvelles ne peut s'accomplir que par la mise en jeu d'un système de valeurs donné. L'ensemble des discours à un instant donné de l'évolution du monde extérieur est un LIEU d'échange où s'élaborent *les nouveaux paradigmes de signification*. En effet, une création lexicale a pour fonction de modifier les rapports associatifs antérieurs. [...]

La comparaison des systèmes de production de paradigmes nouveaux entre les différentes zones d'activité d'une part, ou entre deux états différents à l'intérieur d'un même domaine d'activité permettrait de saisir l'évolution éventuelle des différents systèmes de valeurs. (1985, p. 24-25)

D'une part, l'apparition du vocabulaire lié à l'internet va peu à peu faire tomber en désuétude « les mots en *-tique* » ainsi que le vocabulaire de la télématique. La valeur même du mot *télématique* va évoluer au contact d'un mot comme *internet*. D'autre part, la coexistence d'un emprunt (sémantique, voir *infra*) et d'un néologisme officiel pour un même référent, comme *blog/bloc-notes*, *cookie/témoin de connexion*, *craker/pirate*, *hacker/fouineur*, *hot-line/aide en ligne*, *spam/arrochage*, *hoax/canular...* (variations relevées dans NPR, 2007), délimite les valeurs des mots en concurrence. Ainsi, un mot peut être comparé avec un autre mot, « sa valeur n'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être échangé contre tel ou tel concept » et « il faut encore le comparer avec les autres mots qui lui sont opposables » ; « son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 160). C'est donc le réseau des nouveaux mots autour de l'internet, notamment avec la concurrence des dénominations, qui nous semble contribuer à l'élaboration de nouveaux paradigmes de signification qui entraînent des déplacements dans les valeurs des lexèmes d'une partie du lexique.

Quelle(s) échelle(s) chronologique(s) ?

Le changement linguistique ne peut-il s'apprécier qu'avec le temps, *a posteriori* ? Avoir de la distance par rapport à certains événements semble laisser la place à la réflexion pour l'identification de périodes, mais les délimitations restent toujours délicates. Lorsque nous observons l'époque contemporaine, l'appréciation semble différente ; il est éventuellement plus facile d'identifier un point de départ. Cette limite temporelle initiale, pour le champ qui nous intéresse, peut prendre appui sur les textes qui présentent un néologisme pour la première fois. Par exemple, le rapport sur l'informatisation de la société (S. Nora et A. Minc, 1978) au sein duquel les auteurs posent le néologisme *télématique* de manière explicite (voir *supra*). Par ailleurs, tous les néologismes officiels sont publiés au *Journal officiel*, ce qui peut constituer leur date d'apparition dans la sphère discursive. Par exemple, parmi les publications anciennes, nous trouvons le *JO* du 16 mars 1999 qui présente le vocabulaire de l'informatique et de l'internet et qui liste les termes adoptés de décembre 1997 à mars 1999 (*JO*, 1999) ; entre autres, *administrateur de site*, *foire aux questions/FAQ*, *domaine*, *fenêtre*, *fil de discussion*, *forum*, *fournisseur d'accès*, *frimousse*, *glisser-déposer*, *hypertexte*, *hypertextuel*, *internaute*, *internet*, *intranet*, *page d'accueil*, *pare-feu*, *pirate*, *serveur*, *toile*. Ces termes n'ont plus aujourd'hui de spécificité néologique. Ils circulent dans l'usage et la plus grande partie est lexicalisée. Cette insertion dans le système est sans doute facilitée par le procédé de créativité qui semble le plus souvent retenu, celui de « l'emprunt sémantique »¹¹. J. Humbley avait déjà fait ce constat avec la terminologie de l'informatique :

La plupart [des termes] ne sont pas des créations intégrales, mais plutôt des aménagements sémantiques du matériel existant, aménagements qui ne bousculent pas les habitudes

11. « Un emprunt sémantique est un mot déjà existant dans la langue qui emprunte, mais qui se voit doté d'un sens nouveau, qu'on peut attribuer à l'influence du mot étranger. *Routine* est un mot attesté en français depuis le seizième siècle, mais lorsqu'on l'emploie avec le sens de *sous-programme*, on emprunte le sens (néologique en anglais également !) de *routine* (anglais) » (J. Humbley, 1987, p. 322).

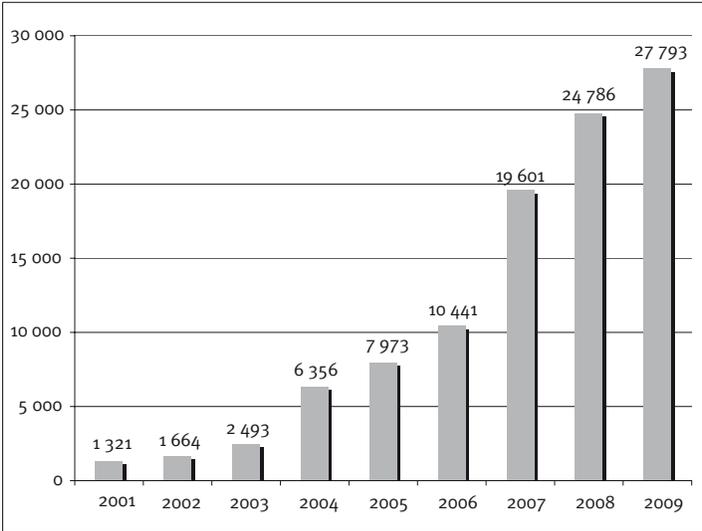
linguistiques des utilisateurs, ce qui explique en partie le succès de cette initiative. Cette impression est confirmée par la lecture de la presse informatique, où créations ou emprunts paraissent comme des procédés presque marginaux, si on prend la peine de reconnaître les très nombreux emprunts sémantiques, qui constituent la base du vocabulaire... (1987, p. 321)

Si la publication au *Journal officiel* peut servir de point de départ dans le discours, elle ne suffit pas. En effet, dans cette même liste, certaines créations n'ont pas percé : *causette* pour *chat* a été finalement remplacé par *dialogue en ligne* (JO du 05 avril 2006). Il faudra donc que l'usage se saisisse du néologisme puis qu'il y ait une reconnaissance lexicographique, indice d'une certaine stabilité pouvant conduire à une insertion dans le système.

D'autres termes comme les néologismes formels, par exemple *logiciel* dans le domaine de l'informatique ou encore, pour l'internet, *courriel*, *internaute* ou *webcam* que le *NPRé* date respectivement de 1990 (au Québec), 1995 et 1999, connaissent des insertions réussies bien que leur formation soit atypique, puisqu'ils s'agit d'une combinaison de composition et de troncation. Parallèlement à la lexicalisation, il est aussi possible de relever la fréquence d'utilisation de ces termes dans les discours. Nous proposons d'observer leurs nombres d'occurrences de manière artisanale, néanmoins significative, à travers la base de données *Factiva*¹² qui filtre certains discours. Nous avons sélectionné sur cette base toutes les sources en français, ce qui nous permet d'obtenir des discours dans le cadre de la francophonie.

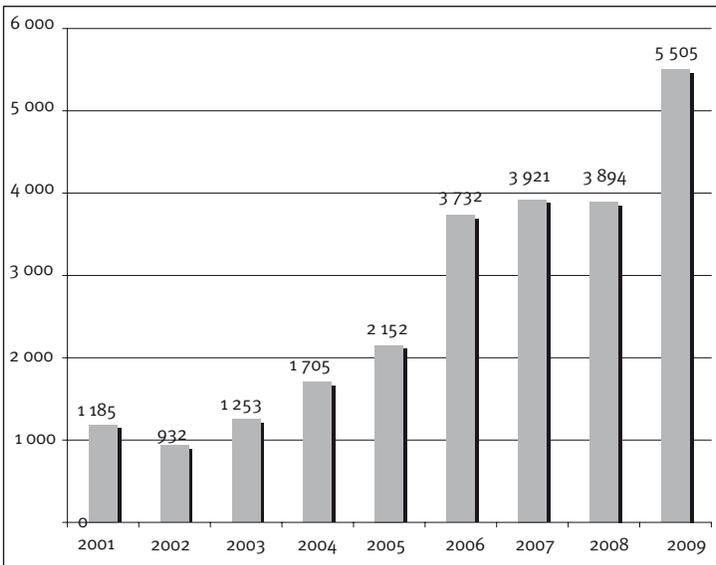
En janvier 2001, nous relevons 1321 occurrences de *courriel*, jusqu'à 27793 fin 2009 dans les journaux suivants : *Midi Libre*, *Ouest France*, *Le Monde* et dans la presse canadienne avec comme sujets « informations générales, politiques, mode de vie, arts et spectacles » :

12. *Factiva* est l'une des principales bases mondiales d'actualités générales et spécialisées, notamment économiques et financières. Elle propose les articles de la majeure partie de la presse française et internationale, des magazines professionnels dans tous les secteurs d'activités et de très nombreux fils d'agences de presse, des transcriptions d'émissions TV et radios, des rapports sur les sociétés, etc. Au total, plus de 10000 sources, de 152 pays, dans 22 langues.



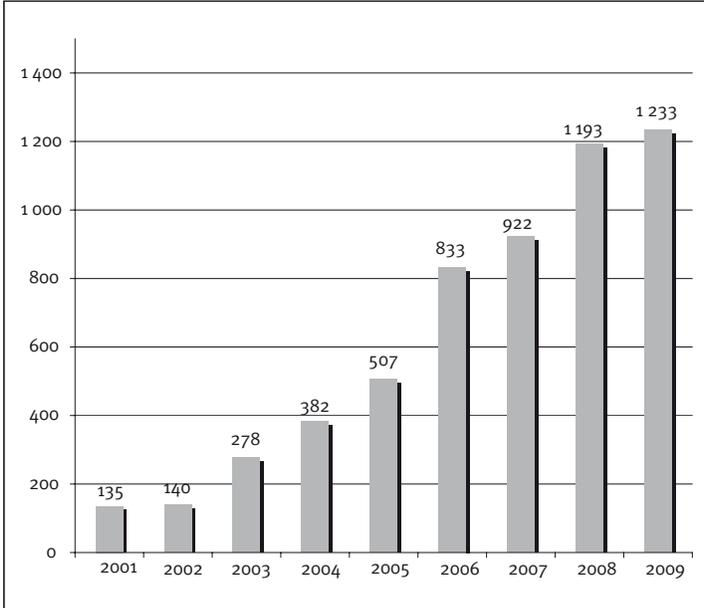
Les occurrences de *courriel* (relevées en septembre 2010) d'après Factiva

Pour *internaute*, une courbe ascendante est aussi identifiable de 2001 à 2009, en passant de 1 185 occurrences à 5 505. Ici s'ajoutent les sujets suivants « délits informatiques et nouveaux produits ». Parmi les supports, il y a *01 Net*, *Agence France presse*, *Les Échos*, *Micro hebdo*, les quotidiens nationaux et régionaux :



Les occurrences d'*internaute* (relevées en septembre 2010) d'après Factiva

Nous trouvons moins d'occurrences pour *webcam* (du fait peut-être de sa récence) avec une progression de 135 occurrences en 2001 à 1 233 en 2009 ; le sujet principal est celui de « nouveaux produits », notamment dans les journaux suivants : *Micro Hebdo*, *Sud-Ouest*, *Le Progrès*...



Les occurrences de *webcam* (relevées en septembre 2010) d'après Factiva

La convergence entre le nombre d'occurrences dans des discours sur une dizaine d'années et les dates de lexicalisation dans des dictionnaires usuels sont des indices marqués de l'usage¹³.

La durée de vie d'un néologisme est souvent imprévisible, comme le souligne J.-F. Sablayrolles :

Cette diversité de destin des néologismes pose des problèmes pratiques au lexicologue. Faut-il exiger un seuil de durée et/ou un seuil de diffusion pour considérer que l'innovation

13. Nous avons travaillé sur l'écrit. Certains linguistes cherchent à examiner l'adoption et l'utilisation réelle à l'oral des terminologies ordinaires dans le domaine de l'informatique, notamment au Canada (B. Leblanc et C. Bilodeau, 2009).

est un néologisme ? [...] à partir de quand la nouvelle lexie n'est-elle plus un néologisme ? [...] mais la durée n'est pas uniforme : certains mots gardent longtemps « une saveur de nouveauté » [...] d'autres la perdent quasi immédiatement. L'appréciation ne peut être purement mécanique et se fait au cas par cas. [...] Cette variabilité de la durée des néologismes, parfois contre toute attente [...], s'accompagne aussi de l'imprévisibilité des trajectoires. (2002, p. 109)

Notre « sentiment néologique » quant aux termes qui viennent d'être publiés au *Journal officiel* du 27 décembre 2009 (JO, 2009) est tout autre comparativement à la liste ci-dessus : *bannière, cercle de confiance, démon, démon de messagerie, dévoiement, espace de confiance, indexation personnelle, offre groupée, option d'adhésion, option de retrait, parcours sur la toile, service de la toile, toile sémantique*. Ces termes portent une « saveur de nouveauté ». Certains de ces termes passeront peut-être dans l'usage et seront lexicalisés dans quelques années. Pour B. Combettes et C. Marchello-Nizia (2008) :

Le lexique [...] constitue un domaine particulier dont les relations avec les autres niveaux ne peuvent être que très indirectes. Ainsi peut-on considérer, dans le cas du français, que le *xvi^e* siècle se caractérise par un renouvellement évident du lexique (renouvellement dû en grande partie à des causes externes, telles que le développement de l'humanisme ou des contacts avec l'Italie) et que cette évolution justifie l'identification d'une borne initiale qui limiterait le moyen français à la fin du *xv^e* s.

Il nous semble que l'avènement de l'informatique entraîne dans sa révolution technologique d'importants changements lexicaux, avec notamment une particularité remarquable : une large vulgarisation auprès du grand public, d'où un développement massif et immédiat dans l'usage suivi de lexicalisations. Depuis l'apparition du minitel dans tous les foyers, suite à des décisions politiques, l'écran est à l'origine de bouleversements dans la lecture¹⁴ et dans l'écriture (J. Anis, 1998). Une étude des différents niveaux de l'analyse

14. *Sciences et vie*, « La lecture change, nos cerveaux aussi », septembre 2009.

linguistique pourrait montrer les changements systémiques dus à l'articulation de l'informatique et des télécommunications.

Nous avons présenté un ensemble d'événements discursifs qui nous paraissent pouvoir modifier certains aspects du système et devenir des événements linguistiques. En effet, il nous semble que la possibilité de voir surgir dans le discours des fracto-morphèmes est un signal permettant à des segmentations morphologiquement arbitraires, segmentations ayant pu être considérées comme des monstres de la langue, de finalement trouver une place dans le système puisque ces fracto-morphèmes vont être intégrés et être à l'origine de nouveaux paradigmes de composition, donc productifs. Nous y voyons un impact sur le système dans la mesure où la définition de base du morphème va pendant un temps être malmenée (il n'y a en effet pas d'analyse permettant dans un premier temps de segmenter *informatique* au niveau de *infor-* ou de *informa-*) ; ainsi, les règles de base de la morphologie vont faire place à un éventail qui s'élargit afin d'accueillir un élément qui n'était pas prévisible en amont et d'intégrer *le monstre* ; les frontières entre dérivation et composition montrent leur porosité : la charge sémantique du fracto-morphème en fait, au début de son apparition, un élément de composition (*-tique* ayant la valeur dénominative d'*informatique*) puis suite à sa banalisation, le poids sémantique s'atténue pour ne plus porter qu'un « rapport à l'informatique » et faire de *-tique* un « élément ». L'analyse est semblable pour *cyber-*, troncation de *cybernétique*, mais ici l'opération aurait d'abord été réalisée en anglais (voir *DHLF*, 2000)¹⁵. Le monstre s'approche alors du concept de morphème

15. « D'après l'anglo-américain, *cyber-* est devenu (1993-1994) un élément de mots composés à la mode, avec l'idée d'automatisme informatique, de robotique. Il s'applique surtout par calque de l'anglo-américain, mais aussi avec des formations spécifiques au français. Les composés anglo-américains s'appliquèrent d'abord aux automatismes : *cyborg* (de *cyber-* et *organism*) signifie "organisme électronique humanoïde". Puis ils se spécialisent dans le domaine de la "toile" (le web ; Internet). Ex. *cyberespace* n. m., calque de *cyberspace* [...] *Cybercafé* n. m. , "café où des ordinateurs sont connectés au réseau Internet", est un composé français. La liste des composés est ouverte » (*DHLF*, 2000).

avec la possibilité d'être identifié comme un « élément ». C'est cette dénomination qui est utilisée dans le *NPR* (2007) :

Élément tiré de *cybernétique* et employé dans des composés, dans le contexte des réseaux de communication numériques (*cyberculture* n. f., *cyberpirate* n. m., etc.)

Par ailleurs, la coexistence de l'emprunt et du néologisme officiel pour un unique référent met en évidence la place importante de la variation et conduit à retravailler la valeur des signes les uns par rapport aux autres :

Tant que les faits appartiennent à la parole, ils ne sont que des manières spéciales et tout occasionnelles d'utiliser le système établi. Ce n'est qu'au moment où une innovation, souvent répétée, se grave dans la mémoire et entre dans le système, qu'elle a pour effet de déplacer l'équilibre des valeurs et que la langue se trouve *ipso facto* et spontanément changée. (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 197)

Si pour Saussure les changements se produisent *entre* deux « états de langue » et hors du système, il « n'ignore pas les effets systématiques des changements, et il observe même que les faits diachroniques ne possèdent pas une disposition linéaire, mais sont continuellement redistribués en systèmes distincts [...] ». C'est dire que Saussure considère uniquement le « changement achevé », le changement en tant que *mutation*, et il ignore le *changer* en tant que tel, le changement en marche (E. Coşeriu, 2007 [1958], chap. VII). Dans la société contemporaine où la circulation de certains phénomènes linguistiques semble accélérée, notamment au niveau lexical, une échelle chronologique d'une dizaine d'années serait à apprécier pour évaluer le changement en marche avec la possibilité d'un *continuum* entre faits de discours et faits de langue.

Abréviations/Terminologie

DHLF : *Dictionnaire historique de la langue française*.

JO : *Journal officiel de la République française*.

NPR : *Nouveau Petit Robert*.

NPRé : *Nouveau Petit Robert électronique*.

TLFi : Trésor de la langue française informatisé.

Références bibliographiques

- ANIS Jacques, 1998, *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*, Bruxelles, de Boeck Université.
- ARRIVÉ Michel, 2005, « Compte rendu de l'ouvrage d'André-Jean Petroff, "Saussure : la langue, l'ordre et le désordre." Préface de R. Engler. Paris, L'Harmattan, 2004, 251 p. », *Revue française de linguistique appliquée*, 1 (vol. X), p. 140-141.
- BOONE Annie et JOLY André, 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- BRANCA-ROSOFF Sonia et REBOUL-TOURÉ Sandrine, 2008, « Événement discursif ou événement linguistique : l'emprunt et le terme dans le vocabulaire de l'internet », *Neologica*, 2, p. 39-54.
- CESTA, 1987, *Vocabulaire des biotechnologies*, M. Chopplet (coord.), Paris, Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA).
- COMBETTES Bernard et MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2008, « La périodisation en linguistique : problèmes théoriques et méthodologiques », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=to&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html.
- CORBIN Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- COŞERIU Eugenio, 2007 [1958], *Synchronie, diachronie et histoire*, traduit par T. Verjans, à partir de la 2^{de} édition revue et élargie par l'auteur de *Sincronía, diacronía e historia*, Madrid, Gredos, 1973, *Texto!* www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html.
- Dictionnaire historique de la langue française*, DHLF, 2000, A. Rey (dir.), Paris, Le Robert.
- DUBOIS Jean, 1962, *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain. Essai d'interprétation des mots dans le domaine de la morphologie des mots construits*, Paris, Larousse.

- Factiva*, Bibliothèque de l'IUT Paris Descartes, F. Pourvoyeur et M. Lubrun (gest.), (base de données à accès restreint), www.bu.univ-paris5.fr/spip.php?article284.
- FEHR Johannes, 1992, « “La vie sémiologique de la langue”. Esquisse d'une lecture des notes manuscrites de Saussure », *Langages*, 107, p. 3-83.
- GRÉSILLON Almuth, 1983, « Mi-fugue mi-raison. Dévaliser les mots-valises », *DRLAV*, 29, p. 83-107.
- , 1985, « Le mot-valise : un “monstre de la langue” ? », dans S. Auroux (dir.), *La Linguistique fantastique*, Paris, Denoël, p. 245-259.
- GUILLAUME Gustave, 1971, *Leçons de linguistique, 1948-1949. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I*, Québec, Presses de l'université de Laval et Paris, Klincksieck.
- HUMBLEY John, 1987, « L'emprunt sémantique dans la terminologie de l'informatique », *Meta*, 32-3, p. 321-325.
- , 2009, « La terminologie française du commerce électronique, ou comment faire du neuf avec de l'ancien – vers une géomorphologie lexicale », *Realiter*, Réseau panlatin de terminologie, www.realiter.net/spip.php?article1850#nb3.
- IBRAHIM Amr Helmy, 1986, « Les néologismes en *-tique* et en *-ciel* : radioscopie d'une réussite », *Le Français dans le monde*, 205, p. 75-78.
- Journal officiel de la République Française*, JO, 1999, « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés) », 16 mars 1999, dans *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, Encart n°14 du 8/04/1999, www.education.gouv.fr/bo/1999/14/encart.htm.
- , 2009, « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés) », 27 décembre 2009, édition n° 300, <http://admi.net/nor/?jorf=2009/12/27/0300/>.
- LE DIBERDER Alain, 2001, « Sabir cyber », *Le Monde* du mardi, « supplément interactif », www.clve.fr/sabir_cyber.htm.

- LEBLANC Benoît et BILODEAU Catherine, 2009, « Discours épiterminologique : indice du degré de réussite d'implantation des terminologies françaises », *Neologica*, 3, p. 167-182.
- MARCELLO-NIZIA Christiane, 1999, *Le Français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys.
- MEILLET Antoine, 1958 [1921], *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- MORTUREUX Marie-Françoise, 2008 [1997], *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- NORA Simon et MINC Alain, 1978, *L'Informatisation de la société. Rapport à Monsieur le Président de la République*, Paris, Le Seuil.
- Nouveau Petit Robert, NPR*, 2007, J. Rey-Debove et A. Rey (dir.), Paris, Le Robert.
- Nouveau Petit Robert électronique, NPRé*, 2007, J. Rey-Debove et A. Rey (dir.), Paris, Le Robert.
- PETROFF André-Jean, 1985, « L'autre Saussure », *Semen*, 2, p. 13-26.
- , 2004, *Saussure : la langue, l'ordre et le désordre*, Paris, L'Harmattan.
- PUECH Christian et RADZYNSKI Anne, 1988, « Fait social et fait linguistique : A. Meillet et F. de Saussure », *Histoire Épistémologie Langage*, 10-II, p. 75-84.
- REBOUL Sandrine, 1994, *Le Vocabulaire de la télématique. Du discours au lexique*, thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- , 1996a, « L'essor contemporain de l'élément linguistique -tique », *LINX*, numéro spécial en hommage à D. Maldidier, *Du dire et du discours*, p. 53-70.
- , 1996b, « Les mots-valises : de la création ludique à la dénomination », actes du colloque *Jeux de mots et comique verbal*, 12-13 mai 1995, *Trierer Studien zur Literatur*, 29, p. 197-219.
- REBOUL-TOURÉ Sandrine, 2005, « Les mots et l'internet », *LINX*, 52, numéro spécial en hommage à M.-F. Mortureux, p. 193-206.

- ROSNAY Joël de –, [s.d.], « Bibliographie sur la Biotique », *Le Carrefour du futur*, www.cite-sciences.fr/derosnay/articles/Articles_Site.html.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2002, « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII-1, p. 97-111.
- SAUSSURE Ferdinand de –, 1967 [1916], *Cours de linguistique générale*, éd. R. Engler, Wiesbaden, Otto Harassowitz.
- , 1972 [1916], *Cours de linguistique générale*, éd. T. De Mauro, Paris, Payot.
- STEUCKARDT Agnès, 2008, « L'emprunt ; un événement linguistique ? », *Neologica*, 2, p. 9-18.
- SWIGGERS Pierre, 1988, « Le problème du changement linguistique dans l'œuvre d'Antoine Meillet », *Histoire Épistémologie Langage*, 10-11, p. 155-166.
- TOURNIER Jean, 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Genève, Slatkine Érudition.
- Trésor de la langue française informatisé, TLFi*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- WINTER-FROEMEL Esme, 2009, « Les emprunts linguistiques : enjeux théoriques et perspectives nouvelles », *Neologica*, 3, p. 79-122.

Résumés

Robert DE DARDEL, « Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français »

Résumé

Le latin, envisagé sous toutes ses formes, écrites et parlées, à toutes les époques de son existence et partout où il a été pratiqué, c'est-à-dire le latin global, se prête à deux approches scientifiques diachroniques : 1) la démarche néogrammairienne des romanistes, qui consiste à reconstruire, à partir d'une comparaison systématique des langues romanes, la forme parlée de leur langue mère, le protoroman, et 2) la démarche de nombreux latinistes, au premier rang desquels H.-F. Muller (1929), consistant à faire dériver la genèse et l'évolution des langues romanes du latin antique écrit. Le présent essai vise à montrer que ces deux approches, de par un choix mutuellement exclusif des deux médias, le latin parlé chez les romanistes, le latin écrit chez les latinistes, débouchent, en fait de description historique, sur des résultats, notamment typologiques, différents et en partie incompatibles.

Abstract

Latin, as considered in all its aspects, both written and spoken, in all the periods of its existence and wherever it has been practised, i.e. global Latin, admits two ways of scientific

study: (i) the neogrammarian way, used by Romanists, which consists in reconstructing it as the spoken mother language of the Romance languages, called Proto-Romance, through a systematic retrospective comparison of the Romance languages, and (ii) the application by many Latinists of the H. F. Muller's (1929) way, relying upon the hypothesis that the Romance languages originate in and evolve from antique written Latin. The present essay aims at showing that, because of the mutually exclusive choice they require, the two ways of handling the problem between spoken and written Latin finally arrive at very different and partly incompatible results, in the field of historical description.

Michel BANNIARD, « Du latin tardif (iii^e-vii^e siècle)
au protofrançais (viii^e siècle) : vers un nouveau paradigme »

Résumé

Le nouveau paradigme propose de modifier nettement les points de vues, la terminologie et la chronologie du passage du latin au français. Il renonce au dualisme langagier opposant le latin littéraire et le latin vulgaire au profit d'un *continuum* latinophone soumis aux variations *dia*, comme toute langue vivante : tous les locuteurs ont parlé latin – et non pas un créole ; de ce fait le rapport entre langue écrite et langue parlée, au lieu d'être renvoyé à un clivage radical, est étalonné contextuellement. Il abandonne l'idée d'une transformation du latin parlé sous l'effet de forces négatives, précisément une pathogenèse, au profit d'une modélisation dynamique positive : le latin parlé classique est porteur du changement, comme le prouve la présence de signaux annonciateurs des transformations à venir, au coeur même des textes littéraires. Enfin, le nouveau paradigme construit une histoire langagière qui périodise l'évolution au moyen d'une série de dialectes diachroniques conduisant du latin parlé au français parlé. L'attribution de frontières chronologiques à ces dialectes se fait par corrélation avec l'évolution au cours des siècles de la

communication latinophone. Le tout conduit à une datation précise du bourrelet d'isoglosses dont la traversée transforme le latin parlé tardif mérovingien (VI^e-VII^e s.) en protofrançais (VIII^e s.). Et il permet de démontrer que le phrasé roman en acrolecte des *Serments de Strasbourg* est parfaitement reconnaissable dès le VIII^e siècle sous un vêtement latiniforme.

Abstract

The new paradigm aims at modifying utterly the viewpoints, terminology and chronology of the transition from latin to french language. It avoids the linguistic dualismus splitting latin between literary and vulgar latin, to carve a latin-speaking *continuum* submitted to the so-called *dia-* variations, the way any living speech does : all speakers did speak latin - and in no way a creole ; so, the relation between written and spoken language, instead of being dismantled as utterly rifted, grows nowadays context-stamped. The paradigm drops the idea of spoken latin transforming itself under the pressure of negative impacts (the very name is pathogenesis), to grasp a dynamical positive model : classical spoken and written latin is by itself moving structurally towards change, as proved by signs foreshadowing incoming changes in late latin, popping up in the very core of classical literary latin. By the way, the new paradigm builds a story of language and periodises its evolution through a file of several diachronic dialects which open the road from spoken latin to spoken french. Delineating chronological fronteers between these dialects is made by correlating them with the way latin-speaking communication evolved along centuries. The mass result is an acute dating of the pack of isoglosses which when gone through, late spoken merovingian latin (VIth-VIIth century) has become early spoken french (VIIIth c.). Last point of the new paradigm : to make obvious that the romance phrasé in top stylistic level of the *Strasburg Oaths* is clearly shining though the illuding mask of latinizing writings as soon as the very eighth century.

Bernard COMBETTES, « La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques »

Résumé

La présente contribution s'interroge sur les problèmes posés par la délimitation des périodes dans l'étude diachronique du français, à travers le cas du français préclassique. Elle propose d'établir la périodisation à partir de critères internes, en envisageant l'évolution individuelle des microsystemes dans le cadre d'un changement plus vaste.

Cette démarche permet moins de distinguer des *ruptures* dans l'évolution que des *paliers* correspondant à des stabilisations temporaires d'un état de langue pour une majorité de locuteurs. C'est ainsi que les années 1620-1630 sont perçues (y compris par les remarqueurs de l'époque) comme l'aboutissement d'un changement global de la langue (l'abandon du système casuel), dont on peut observer les manifestations en morphosyntaxe dans la grammaticalisation du syntagme verbal, la spécialisation des catégories grammaticales ou la délimitation de la périphérie syntaxique.

Abstract

This contribution questions the relevance of periodization in French diachronic studies through the particular case of «français préclassique». It aims to base such periodization upon internal criteria by examining the evolution of linguistic microsystems. This approach doesn't reveal actual changes but periods of stasis in the evolution of some microsystems for a majority of speakers. From this point of view, 1620's can be regarded as the end point of several local evolutions which partake of a major global change, the disappearance of old case system.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « Le “français préclassique” et l’“Early Modern French” »

Résumé

Dans cette contribution, nous décrivons et évaluons la pertinence respective, pour la linguistique diachronique, de l’approche d’inspiration franco-française, consistant à séquencer le français du XVII^e siècle en « “français pré-classique” / “français classique” », et de l’approche d’inspiration anglo-américaine, inscrivant à l’inverse l’entier du français du XVII^e siècle dans un régime d’historicité plus englobant : celui de l’« Early Modern French » (« français de la première modernité »). Nous montrons que si le couplage « “français pré-classique” / “français classique” » repose sur un « modèle variationniste » de la langue, et entend faire apparaître ce qu’il nomme des « chronolectes », l’« Early Modern French » repose pour sa part sur un « modèle émergentiste », se soutenant de l’établissement de nouveaux « paramètres » dans le macrosystème de la langue. Pour finir, nous en appelons à défendre la notion de « français préclassique », mais contre l’utilisation qu’en font ses amateurs.

Abstract

In this contribution, we seek to describe and evaluate the respective relevance of the Franco-French approach, which divides the French language of seventeenth century in “preclassic French language” / “classic French language”, and the Anglo-American approach, which integrates the whole of the French language of seventeenth century into a scheme involving wider historicity: that of the “Early Modern French”. We show that the approach of “preclassic French language” / “classic French language” is based on a “variationist model of the language”, and intends to set and specify some “chronolectes”, and that the “Early Modern French” for its part rests on an “emergentist model”, which appeals the establishment of new “parameters” in the language’s macrosystem . Finally, we seek to defend the notion of “preclassic French”, but differently of its amateurs’ use.

Joëlle GARDES TAMINE, « À quelle heure s'il vous plaît ? »

Résumé

Cet article s'interroge sur quelques difficultés liées à la périodisation. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe (les exemples retenus sont ceux du relatif et de l'apposition). Ces difficultés concernent la notion même de fait grammatical, qui n'est pas donné, mais construit à partir des observables et d'une théorie. Elles concernent également les différents usages, en particulier l'opposition entre langues écrite et parlée. Toute périodisation, en définitive, est en partie subjective et liée à un imaginaire de la langue.

Abstract

This article aims at showing some difficulties of periodisation. If it is indeed relatively easy to discover an evolution in the lexicon, it is much more difficult in syntax (the examples chosen are the ones of the relative and the apposition). These difficulties concern the notion of grammatical fact itself, which is not given, but built from the *data* and from a theory. They also concern the various uses, in particular the opposition between written and spoken languages. Any periodisation is indeed partially subjective and linked to representations of the language.

Sandrine REBOUL-TOURÉ, « La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? Autour de la télématique et de l'internet »

Résumé

Le changement linguistique semble renfermer une aporie, maintenir en équilibre les évolutions et l'intemporalité du système. Plutôt que de s'interroger sur le moment d'un éventuel passage du fait de discours au fait de langue, nous proposons de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation de l'un à l'autre et inversement. C'est dans ce

cadre que nous présentons quelques phénomènes lexicaux du français contemporain autour de la télématique et de l'internet. L'émergence de nouveaux éléments comme les fracto-morphèmes contrarie l'analyse morphologique puis, portés par l'usage, ils sont à l'origine de paradigmes de créations et tendent à s'insérer dans le système. Par ailleurs, la double lexicalisation avec un emprunt à l'anglais suivi d'un néologisme officiel en français entraîne des déplacements de valeurs dans le système.

Abstract

Linguistic change is characterized by and inherent contradiction: keeping the balance between system's dynamics and system's timelessness. Rather than question the transformation of discourse phenomena into language elements, let us adopt a *continuum* (point of) view. Such a position permits us to take into account the comings and goings between language and discourse while studying the dynamics of telematics (Minitel) and Internet vocabulary in French.

On the one hand, the notion of fracto-morpheme interferes with the morphologic analysis. On the other hand, these a-systemic "morphemes" set new word-creation paradigms and thus tend to impose their presence in the system.

In addition, the double lexicalization due to borrowings from English that are followed by an official French neologism leads to a renegotiation of the system's values.

Finally, the technological revolution due to new media/informatics produces huge changes in the lexical system.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Avant-propos Olivier SOUTET.....	7
Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français Robert DE DARDEL	15
Du latin tardif (III ^e -VII ^e siècle) au protofrançais (VIII ^e siècle) : vers un nouveau paradigme Michel BANNIARD	39
La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques Bernard COMBETTES	59
Le « français préclassique » et l' <i>Early Modern French</i> Claire BADIOU-MONFERRAN.....	83
« À quelle heure s'il vous plaît ? » Joëlle GARDES-TAMINE.....	111
La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? autour de la télématique et de l'internet Sandrine REBOUL-TOURÉ	137
Résumés.....	167

